

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2022

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Liberté Égalité Fraternité

> CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP PERIGUEUX 15 RUE 26EME REGIMENT D'INFANTER 24053 PERIGUEUX

> > 3686-013035-0043-0



Référence de l'avis : 22 24 4263871 05

Contrat de prélèvement : P324012367757

Référence unique de mandat :

Vos références

Numéro fiscal (C):

FR46ZZZ005002P324012367757

Numéro de propriétaire :

473 C00120 B

13 21 854 917 117

Département d'imposition :

DORDOGNE

Commune d'imposition :

473

SAINTE-ORSE

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 09/08/2022 Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service :

24023

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
- du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- F Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- · pour le paiement de votre impôt :
- SIP PERIGUEUX
- 15 RUE 26EME REGIMENT D'INFANTER 24053 PERIGUEUX
- Tél: 05 53 03 36 42
- pour le montant de votre impôt : SDIF DE DORDOGNE - PERIGUEUX CELL FON DEP DEPARTEMENTALE-PERIG 15 RUE 26E REGIMENT D INFANTERIE

CS 61000

24053 PERIGUEUX CEDEX Tél: 05 53 03 14 80

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à prélever

1 532,00 €

Date limite de paiement : 17/10/2022

CHAPUT JEAN 3 ROZAS

24210 STE ORSE

+816

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2022, directement sur impots gouv fr ou en appelant le 0 809 401 401*, la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2022.

Compte bancaire: FR02 3000 2052 330X XXXX XXX7 K46

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vous n'avez rien à envoyer.

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers", disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur impots.gouv.fr.

	ntifiant E BNCR PROPRI	Droit PROPRIETAIRE		CHAPUT JEAN CHARLES					Andre ou Anone ou Ano				
					In	nter	Та	xes	Tax	ke ordures énagères	Taxe GEMAPI	Total des out	
Гахо	es foncières 2022	res 2022 Commune		Syndicat de communes	comm	nunalit	The second leading to the second	0,18 %		14,13 %	0,172 %	Cottsations	
	Taux 2021	40	,00 %		, -	2,99 %		0,165 %		13,98 %	0,194 %		
	Taux 2022		,00 %		%	4,42 %		1, 105 70					
	Adresse	3 RO7	3 ROZAS					0.455		2455	2455		
0	Base	3 1102	2455			2455		2455		343	5	144:	
naties	Cotisation		982			1	09			343			
	Cotisation lissée												
000	Adresse												
2	Base							No. of the last					
2	Cotisation								7. 1				
Propriétés	Cotisation lissée	otisation lissée								005	4		
	Cotisation 2021		950		- 7	71		4		335	5	144	
	Cotisation 2022		982			109		4		343		144	
	Variation		3,37 %		SHAPPS AND THE	+53,52 %		0 %		+2,39 %	+25,00 %	Total des	
	Con		une	Syndicat de communes	Inter communali			Taxes spéciales		Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2021	59,	85 %	%	16,12%		75,44%	0,463%		21,00%	0,801%		
	Taux 2022	59,85		%	16,23%		75,44%	0,399%		20,30%	0,772%		
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles	icoles erres				27				33	27		
	Cotisation 2021	ation 2021				4	F 14 1 1	4-10		7			
	Cotisation 2022					4		- 1114		7	0	27	
	Variation	0 %		%	0%		%	%		0 %	%		
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)						ase du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles		Caisse d'assurance des accidents agricoles			
	Base État	État					40			Droit proportionnel :			
	Base collectivité	se collectivité					12	12		Droit fixe :			
	La base communale des terres agricoles exonérée est de 7 €.							Frais de gestion de la fiscalité directe locale 62					
												02	
								Dégrèvement Habitation principale				1	
								Dégrèvement JA État					
								Dégrèvement JA Collectivité			-		
								-3,0101	TOTAL OF	environico			
	Références administratives : 240 50 021 023 473 473 G L							Montant de votre impôt					
								IVIO	ıııar	it de votre	ımpôt	1532	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux regles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots gouv fr, Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement dennées à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : https://www.impots.gouv.fr/portailleonfidentialite-informations-personnelles. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures found froit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.